

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/11/2025 - 10827 - 2008 B 00220 - 503 519 076 - "AB DIAGNOSTICS -
ARMOR BERREST DIAGNOSTICS"

ARMOR BERREST DIAGNOSTICS
EURL au capital de 2000 Euros
Siège Social : 3 rue de la Croix Boissée
22120 - HILLION
RCS 503 519 076 00015

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26 SEPTEMBRE 2025

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 3 746.66€ en totalité au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 58 936.63€

L'associé unique prend acte qu'il n'y aura pas de distribution de dividendes pour cet exercice.

Certifié conforme

Associé Gérant



AB DIAGNOSTICS
3, rue de la Croix Boissée
22120 HILLION
☎ 06.87.24.50.55
Siret : 503 519 076 00015 - APE : 7120B

ARMOR BERREST DIAGNOSTICS
EURL au capital de 2000 Euros
Siège Social : 3 rue de la Croix Boissée
22120 - HILLION
RCS 503 519 076 00015

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2025.

L'an deux mille vingt cinq,
Le 26 septembre, à 20 heures,

Monsieur Emmanuel BERREST, gérant de la société AB DIAGNOSTICS, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros,

1. a préalablement exposé ce qui suit

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur BERREST a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2025.

2. a pris les décisions au vu de l'ordre du jour suivant

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- affectation du résultat de l'exercice,
- approbation des éventuelles charges non déductibles,
- Quitus au gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le gérant, sur la base du rapport de gestion, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Le gérant prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 3 746.66€ en totalité au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 58 936.63€

L'associé unique prend acte qu'il n'y aura pas de distribution de dividendes pour cet exercice comme ce fut le cas pour les 3 derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne **quitus entier et sans réserve** au gérant pour sa gestion de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé a dressé et signé le présent procès-verbal.

Associé Gérant

 **AB DIAGNOSTICS**
3, rue de la Croix Boissée
22120 HILLION
☎ 06.87.24.50.55
Siret : 503 519 076 00015 - APE : 7120B

BILAN - PASSIF

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	% du passif	Valeurs au 31/03/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	2 000,00	2,45	2 000,00	2,55
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		64,42		65,97
Réserve légale	200,00		200,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	52 304,27		51 635,14	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 746,66	4,60	669,13	0,85
SITUATION NETTE	58 250,93	71,47	54 504,27	69,37
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	58 250,93	71,47	54 504,27	69,37
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	685,70	0,84	4 726,69	6,02
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	6 190,42	7,60	2 085,32	2,65
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	3 323,42	4,08	3 043,71	3,87
Fournisseurs, factures non parvenues	697,30	0,86	795,86	1,01
Dettes fiscales et sociales	9 886,72	12,13	12 686,93	16,15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	2 465,00	3,02	730,00	0,93
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	23 248,56	28,53	24 068,51	30,63
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	81 499,49	100	78 572,78	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

23 248,56

679,00
23 389,51

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		AB DIAGNOSTICS		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		3 rue de la Croix Boissée		22120 HILLION			
SIRET		5 0 3 5 1 9 0 7 6 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 0 3 2 0 2 5			
		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012	
		{	Autres *	014	790	016	790
	Immobilisations corporelles*			028	36 037	030	23 107
	Immobilisations financières* (1)			040	15	042	15
	Total I (5)			044	36 842	048	23 897
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	16 073	070	16 073
			Autres* (3)	072	594	074	594
	Valeurs mobilières de placement			080	45 000	082	45 000
	Disponibilités			084	2 812	086	2 812
	Charges constatées d'avance*			092	4 076	094	4 076
	Total II			096	68 555	098	68 555
	Total général (I + II)			110	105 396	112	23 897
PASSIF							
				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	200		
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	52 304		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	3 747		
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	58 251		
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	686		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	4 021		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 8 080)			172	9 887		
	Comptes courants d'associés			173	6 190		
	Autres dettes			175	2 465		
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176	23 249		
Total général (I + II + III)				180	81 499		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	669	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

LIASSE FISCALE

AB DIAGNOSTICS

3 rue de la Croix Boissée

22120 HILLION

Exercice clos le : 31 mars 2025

Diagnostic technique immobilier

APE : 7120B

SIRET : 50351907600015

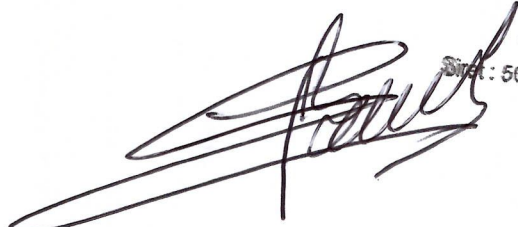
KAELYS EXPERTISE COMPTABLE
19C RUE DE L'IC

Tél : 0296582682

E-mail : contact@kaelys.fr

22590 PORDIC

AB DIAGNOSTICS
3, rue de la Croix Boissée
22120 HILLION
☎ 06.87.24.50.55
Siret : 503 519 076 00015 - APE : 7120B



SOMMAIRE

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Attestation de présentation	4
Compte rendu fin d'exercice	6
Bilan - Actif	8
Bilan - Passif	9
Compte de résultat	10
Bilan - Actif détaillé	13
Bilan - Passif détaillé	14
Compte de résultat détaillé	15
S.I.G. détaillés	19
Liasse fiscale	21
Balance générale	31
Liste des immobilisations	37
Etat des emprunts	39
Analyse du compte courant	41
Echéanciers des cotisations sociales	43
Plafonds PEE - PERCO 2025	46

ATTESTATION DE PRESENTATION

ATTESTATION DE PRÉSENTATION

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

AB DIAGNOSTICS

Pour l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	81 499 €
Chiffre d'affaires	139 214 €
Résultat net comptable	3 747 €

Fait à Pordic,
Le 09/07/2025.

MAHE Manuela,
Expert-comptable.

Signé par Manuela Mahe
Le 09/07/2025

ID: tx_dD595OEmlb1Y



COMPTE RENDU DE FIN D'EXERCICE

COMPTE RENDU FIN D'EXERCICE

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Résumé du bilan

Votre chiffre d'affaires progresse passant de 129 434 € HT au 31/03/24 à 139 214 € HT au 31/03/25, soit + 7.56 %. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de vos tarifs. De son côté, la marge brute (sous-traitance déduite du chiffre d'affaires) suit la même tendance. Elle s'élève à 128 946 € au 31/03/25.

Vos frais généraux sont globalement stables en neutralisant les frais d'entretien véhicule par les remboursements d'assurance comptabilisés en transfert de charges.

Les charges de personnel augmentent sur l'exercice de + 7 684 € (93 959 € au 31/03/25 contre 86 275 € au 31/03/24). En effet, la rémunération de la gérance a augmenté de 5 000 € ainsi que l'abondement PERCOI du dirigeant (+ 2 010 €).

Votre résultat comptable après impôt sur les sociétés s'élève donc à + 3 747 € cette année (+ 669 € en N-1). Cette progression n'a pas d'impact positif sur la trésorerie car l'en-cours clients au 31/03/2025 par rapport au 31/03/2024 augmente dans les mêmes proportions.

Informations complémentaires :

- L'impôt sur les sociétés à payer au 15/07/25 est de 466 € après déduction du crédit d'impôt formation de 166 €.
- Vous trouverez en annexe vos échéanciers de cotisations sociales prévisionnels pour 2026 et 2027 (partiel).
- Vous trouverez également pour information les plafonds 2025 des PEI et PERCOI.
- Autres précisions : le montant (exonéré de cotisations) pour l'année 2025 des libéralités URSSAF est de 196 €, et celui des chèques vacances de 541 €.
- Votre régime de TVA actuel (réel normal trimestriel) n'est pas adapté. En effet, au-delà de 4 000 € payé sur une année, vous devez en principe réaliser des déclarations mensuelles ; nous vous laissons vous rapprocher de votre centre des impôts pour faire le nécessaire.
- Pour rappel, vous devez mentionner sur les factures cadeaux et invitations clients le nom des personnes bénéficiaires, afin de prouver que ces dépenses sont bien réalisées dans le cadre professionnel.

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs au 31/03/25		% de l'actif	Valeurs au 31/03/24	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					0,06
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	790,00	790,00		44,63	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				15,87	23,59
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	2 923,54	2 752,43	171,11	271,11	
Autres immobilisations corporelles	33 113,27	20 354,46	12 758,81	18 264,60	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)				0,02	0,02
Participations	15,00		15,00	15,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	36 841,81	23 896,89	12 944,92	15,88	18 595,34
23,67					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				20,45	11,17
Clients (3)	16 072,50		16 072,50	8 199,00	
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	593,92		593,92	575,66	
Débiteurs divers (3)					
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				55,22	57,27
Actions propres					
Autres titres	45 000,00		45 000,00	45 000,00	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 812,02		2 812,02	3,45	3,40
Charges constatées d'avance (3)	4 076,13		4 076,13	5,00	4,50
TOTAL ACTIF CIRCULANT	68 554,57		68 554,57	84,12	59 977,44
76,33					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	105 396,38	23 896,89	81 499,49	100	78 572,78
100					

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 31/03/25	Valeurs nettes au 31/03/24	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires		45	-45	-100
<i>Concessions et droits similair</i>	790	790		
<i>Concessions et droits similair</i>	-790	-745	-45	-6
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	171	271	-100	-37
<i>Outillage industriel</i>	2 924	2 924		
<i>Install tech. mat. outill. indu</i>	-2 752	-2 652	-100	-4
Autres immobilisations corporelles	12 759	18 265	-5 506	-30
<i>Matériel de transport</i>	30 410	30 410		
<i>Matériel de bureau et informat</i>	2 703	2 034	669	33
<i>Amort. matériel de transport</i>	-18 227	-12 145	-6 082	-50
<i>Amort. mater bureau & informati</i>	-2 127	-2 034	-93	-5
Immobilisations financières (2)				
Participations	15	15		
<i>Titres de participation</i>	15	15		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	12 945	18 595	-5 650	-30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients (3)	16 073	8 199	7 874	96
Créances fiscales et sociales (3)	594	576	18	3
<i>Tva deductible 20%</i>	72	47	25	54
<i>Tva à régulariser</i>		280	-280	-100
<i>Etat tva s/fact. non parvenues</i>	111	128	-16	-13
<i>Etat tva s/fact. a établir</i>	411	122	289	238
Débiteurs divers (3)				
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	45 000	45 000		
<i>Autres valeurs mob. et creanc.</i>	45 000	45 000		
Disponibilités	2 812	2 670	142	5
<i>Banque</i>	2 812	2 670	142	5
Charges constatées d'avance (3)	4 076	3 533	543	15
<i>Charges constatees d'avance</i>	4 076	3 533	543	15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	68 555	59 977	8 577	14
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	81 499	78 573	2 927	4

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

ABDIAGN - AB DIAGNOSTICS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	Valeurs au 31/03/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	2 000	2 000		
Capital	2 000	2 000		
Réserves				
Réserve légale	200	200		
Reserve legale	200	200		
Autres réserves	52 304	51 635	669	1
Autres reserves	52 304	51 635	669	1
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	3 747	669	3 078	460
SITUATION NETTE	58 251	54 505	3 747	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	58 251	54 504	3 747	7
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	686	4 727	-4 041	-85
Pret vehicule opel	679	4 716	-4 037	-86
Int courus/emprunts etablissts	6	10	-4	-40
Groupe et associés	6 190	2 085	4 105	197
C/c berrest	6 190	2 085	4 105	197
Fournisseurs	3 323	3 044	280	9
Fournisseurs, factures non parvenues	697	796	-99	-12
Personnels et comptes rattachés	1 054	4 334	-3 280	-76
Dettes fiscales et sociales	8 832	8 353	480	6
Securite sociale	39	37	2	5
Caisse retraite sal.	8	8		2
Caisse prevoy sal.	5	5		1
Org.soc. conges a payer	11	13	-2	-14
Etat impots s/benefices	466	213	253	119
Tva à décaisser	5 063	6 508	-1 445	-22
Tva collect,e 20 %	2 679	1 367	1 312	96
Tva à régulariser	339		339	
Autres charges a payer	220	174	46	26
Taxe apprentissage a payer	3	3		-1
Formation continue a payer		26	-26	-98
Autres dettes	2 465	730	1 735	238
TOTAL DETTES	23 249	24 069	-820	-3
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	81 499	78 573	2 927	4
(1) Dont à plus d'un an		679		
(1) Dont à moins d'un an	23 249	23 390		

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2025  N° 11084* 26 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/04/24		et clos le		31/03/25	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
AB DIAGNOSTICS 3 rue de la Croix Boissée 22120 HILLION							
SIRET 5 0 3 5 1 9 0 7 6 0 0 0 1 5				Mél : ab22@orange.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Diagnostic technique immobilier				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		4 213		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Autres dispositifs		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		France ruralités revitalisation FRR, art. 44 <i>quinquies A</i>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %				N°			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐				Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
KAELYS EXPERTISE COMPTABLE 19C RUE DE L'IC 22590 PORDIC							
Tél : 0296582682				Tél :			
OGA/OMGA				Visueur conventionné (Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Identité du déclarant :			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Date : 09/07/25 Lieu : HILLION			
				Gérant			
				Qualité et nom du signataire : BERREST EMMANUEL			
				Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2025 ISACOMPIA

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	5	6	7	8	
BERREST Emmanuel 3 RUE DE LA CROIX BOISSEE		200	2024	31 500	4 650				
22120 HILLION			2025	15 500	1 885				
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		2 459	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
			MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice						
			MVLT restant à reporter						
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB DIAGNOSTICS

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	790	412		414		416	790				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 924	442		444		446	2 924				
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	30 410	462		464		466	30 410				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 034	472	669	474		476	2 703				
Immobilisations financières		480	15	482		484		486	15				
TOTAL		490	36 173	492	669	494		496	36 842				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	745	502	45	504		506	790				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 652	532	100	534		536	2 752				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	12 145	552	6 082	554		556	18 227				
	Autres immobilisations corporelles	560	2 034	562	93	564		566	2 127				
TOTAL		570	17 577	572	6 320	574		576	23 897				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB DIAGNOSTICS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	28 132
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	6 196
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : AB DIAGNOSTICS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/04/2024		et clos le : 31/03/2025	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

SIREN 503519076

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie) 3 rue de la Croix Boissée

CODE POSTAL 22120 VILLE HILLION

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 200
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille BERREST Prénom(s) Emmanuel
Nom d'usage % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 200,00
Naissance : Date 10/03/1971 N° Département 22 Commune SAINT BRIEUC Pays France
Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA CROIX BOISSEE
Code postal 22120 Commune HILLION Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

SIREN

5 0 3 5 1 9 0 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie) 3 rue de la Croix Boissée

CODE POSTAL 22120

VILLE HILLION

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.